

## ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

---

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES  
- (N° 2115)

Adopté

N° AS423

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Hetzel, rapporteur

-----

### ARTICLE 8

Compléter l'alinéa 62 par les mots :

« dans l'une des circonstances suivantes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.